

# Centre de Loisirs Saint-Bruno

8, rue de la  
38110 La Tour du  
☎ 06 29 63 56 37

[centredeloisirs@college-saintbruno.eu](mailto:centredeloisirs@college-saintbruno.eu)



**La CAF de l'Isère, partenaire de ce lieu d'accueil !**

Le 16 mars 2017

Famille : .....

Adresse : .....

Coordonnées du père :		Coordonnées de la mère :	
Nom et Prénom :		Nom et Prénom :	
Profession :		Profession :	
Tél. domicile :		Tél. domicile :	
Portable :		Portable :	
N° allocataire CAF :		<b>IMPÉRATIF : joindre la copie de votre dernière notification CAF</b>	
Quotient familial :			

### Mail obligatoire:

### Inscriptions enfants

1/- Nom et Prénom :		2/- Nom et Prénom :	
Date de naissance :		Date de naissance :	
Lieu de naissance :		Lieu de naissance :	

### TARIFS (3 jours consécutifs obligatoires)

Q.F en euros	prix /jour en €	Forfait 3 jours	Forfait 4 jours	Forfait semaine
de 0 à 460 €	15.00 €	43.50 €	58.00 €	72.50 €
De 461 à 650 €	17.00 €	49.50 €	66.00 €	82.50 €
De 651 à 920 €	19.00 €	55.50 €	74.00 €	92.50 €
De 921 à 1375 €	21.00 €	60.00 €	80.00 €	100.00 €
+ de 1375 €	23.00 €	66.00 €	88.00 €	110.00 €

Si votre enfant désire participer au stage foot veuillez cocher la case ci-dessous :

- Stage multisports**
- Stage de danse**

Inscription minimum 3jours consécutifs (cocher les cases correspondantes)

<input type="checkbox"/>	<b>M.18 (Pique-nique à apporter) Retour à 18h00 place Carnot</b>
<input type="checkbox"/>	<b>M.19 (Repas compris)</b>
<input type="checkbox"/>	<b>J.20 (Repas compris)</b>
<input type="checkbox"/>	<b>V.21 (Repas compris)</b>

1. La fiche d'inscription (la réclamer au secrétariat ou la télécharger sur le site du collège).
2. La fiche sanitaire remplie (la réclamer au secrétariat ou la télécharger sur le site du collège).
3. Une attestation d'assurance extra-scolaire (responsabilité civile et individuelle accident).
4. Le document délivré par la CAF notifiant le n° allocataire et le quotient familial.

Un chèque de..... € correspondant à ..... jours, à l'ordre du collège St Bruno.

**Une inscription sera définitive lorsque toutes les pièces du dossier seront réunies.**

**Pour les enfants qui ont été inscrits à la toussaint, ou en février, seule la fiche d'inscription est nécessaire.**

- J'autorise mon enfant à rentrer seul après l'activité (joindre une autorisation parentale écrite).
- Dans le cas où mon enfant serait photographié ou filmé, **j'autorise sa diffusion.**

**Le dossier est à déposer au collège avant le vendredi 7 avril 2017.**